



Avis public

***Avis est donné
aux propriétaires d'un immeuble et aux
occupantes et occupants d'un
établissement d'entreprise***

Élections du 2 novembre 2025

Par cet avis public, Hugo Lépine, président d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président d'élection.

Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 16 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration

Public notice

***Notice is given
to the owners of an immovable and the
occupants of a business establishment***

Poll of November 2nd, 2025

By this public notice, Hugo Lépine, returning officer, announces the following to owners of an immovable and occupants of a business establishment.

1. You may be eligible to vote if you have owned an immovable or occupied a business establishment in the municipality for at least 45 days on November 2nd 2025.
2. To be eligible, you must be 18 years of age or older and a Canadian citizen on election day. You must not have lost your voting rights by that date.
3. To exercise your right to vote, you must submit the appropriate document:
 - If you are the sole owner of a building or the sole occupant of a business establishment, you must submit a registration application.
 - If you are one of the co-owners of a building or co-occupants of a business establishment, you must submit a power of attorney designating a single person among you who will be registered on the list.

You can obtain the required forms by contacting the returning officer.

You must send the completed form to the address below.

4. For the application to be valid for the current election, you must send your form by October 16th, 2025.

The registration application or proxy remains valid until it is replaced or withdrawn. If you wish to replace or withdraw an existing registration

existante, veuillez communiquer avec le président d’élection.

5. Vous pouvez exercer votre vote par correspondance. À cette fin, vous devez soumettre une demande au président d’élection au plus tard le 16 octobre 2025. Pour faire une demande écrite, vous pouvez remplir la section du formulaire vous permettant de vous inscrire sur la liste électorale décrit au point 3, ci-dessus. Votre demande de vote par correspondance sera valide uniquement pour l’événement visé.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le président d’élection.

Hôtel de Ville de Morin-Heights
567, chemin du Village
Morin-Heights (Québec)
J0R 1H0
(450) 226-3232, poste 101

Donné à Morin-Heights, ce 8^e jour d’octobre 2025.

Le Président d’élection Returning Officer



Hugo Lépine

application or proxy, please contact the returning officer.

5. You may vote by mail. To do so, you must submit a request to the election chair no later than October 16th, 2025. To make a written request, you may complete the section of the form allowing you to register on the electoral roll described in point 3 above. Your request to vote by mail will only be valid for the event in question.

For further information, please contact the Returning officer.

Morin-Heights Town Hall
567, chemin du Village
Morin-Heights (Quebec)
J0R 1H0
(450) 226-3232, extension 101

Given at Morin-Heights, this 8th day of October 2025.

CERTIFICAT DE PUBLICATION
Je, soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Morin-Heights, certifie que j’ai publié le présent avis aux endroits prévus par le Conseil et sur le site www.morinheights.com le 8 octobre 2025.  Hugo Lépine Directeur général et greffier-trésorier